



# **Marché A Procédure Adaptée du lycée de Rompsay**

## **SERVICE COORDONNATEUR**

Lycée de Rompsay  
217 rue de Périgny  
17000 La ROCHELLE

## **REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION**

### **CONSULTATION COLLECTIVE**

**En application des articles 8, 10, 33 et 57 à 59 du nouveau Code des Marchés Publics  
(décret 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006)**

## **LOT N° 22 : MATERIELS ET SERVICES POUR PLATEAU TECHNIQUE DE RACCORDEMENT (RESEAU FIBRE OPTIQUE, TELECOMS ET CUIVRES)**

### **1 – OBJET DE LA CONSULTATION**

La consultation porte sur la **fourniture d'équipements et de service pour plateau technique de raccordement (réseau fibre optique, télécoms et cuivres) du lycée de Rompsay selon le cahier des charges joint.**

### **2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION**

La présente consultation est soumise aux dispositions des Articles 8, 10, 33 et 57 à 59 du nouveau Code des Marchés Publics. (Marché à Procédure Adaptée)

### **3 – DECOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS**

La fourniture est allotie telle que présentée dans le cahier des charges joints :

- sous-lot n°1 : « installation et formation »
- sous-lot n°2 : « matériels pour mesure »
- sous-lot n°3 : « matériel général plateau technique »
- sous-lot n°4 : « matériels pour télécoms »
- sous-lot n°5 : « matériels pour fibre optique »
- sous-lot n°6 : « matériels pour armoire de rue »
- sous-lot n°7 : « structure pédagogique »



#### **4 – CONTENU DES OFFRES**

Le candidat devra présenter des offres conformes aux descriptifs fournis dans le Cahier des Charges. Par ailleurs, les montants hors taxes et toutes taxes de chaque lot devront être impérativement indiqués.

**Le candidat devra s'engager sur un prix ferme d'acquisition des matériels (TTC).**

#### **5 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### **6 – PRESENTATION DES OFFRES**

Chaque candidat devra répondre à la consultation selon la procédure suivante :

- Lettre de candidature ; (DC1)
- Déclaration du candidat ; (DC2)
- Acte d'engagement (DC3) ;

L'ensemble des 3 documents téléchargeables à l'adresse ci-dessous doit être daté et signé du responsable légal de l'entreprise. Le bordereau de prix doit indiquer le tarif HT et TTC.

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

**Le candidat peut répondre à un ou plusieurs sous-lots dans la même enveloppe.**

**CES OFFRES SERONT PLACEES DANS UNE ENVELOPPE CACHETEE**

#### **7 – CONDITIONS D'ENVOI**

**L'ENVELOPPE CACHETEE PORTERA LA MENTION « NE PAS OUVRIR- OFFRE DESTINEE AU MARCHE PLATEAU TECHNIQUE DE RACCORDEMENT ».**

Le pli sera acheminé par la poste en recommandé ou déposé à l'adresse ci-dessous où il sera enregistré et adressé à :

MARCHE DE FOURNITURES DE MATERIELS ET DE SERVICES  
PLATEAU TECHNIQUE DE RACCORDEMENT  
Lycée de Rompsay  
Rue de Périgny – BP 10269  
17012 La ROCHELLE CEDEX 1

*Merci d'indiquer sur l'enveloppe les numéros des sous-lots auxquels vous répondez.*



a) La date limite de réception des offres est fixée au :

**JEUDI 5 JUILLET à 12h**

## **10 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DE JUGEMENT**

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

**Le choix du fournisseur sera effectué selon les modalités prévues par le Code des Marchés Publics : Prix (60%), Qualité des services proposés et références (40%).**

**La qualité des services est appréciée en fonction des services proposés (voir Cahier des Charges).**

Le candidat établi dans un état membre de la communauté européenne, autre que la France, devra produire un certificat délivré par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France (article 46 du code des marchés publics).

## **11 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE**

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles de la comptabilité publique.